

LA COLONISATION AGRICOLE DES TERRES NEUVES, suite :

OBJECTIFS ET ORGANISATION DE LA RECHERCHE

par J.P. RAISON

Dans son ouvrage sur la "Pionner Fringe" (1) paru en 1931, Isaiah BOWMAN présentait une carte des fronts pionniers dans le monde qui peut paraître aujourd'hui étrangement incomplète et partielle. D'un point de vue ethnique, le privilège de l'esprit pionnier est réservé implicitement aux races blanche et jaune (encore s'agit-il alors des seuls Chinois). D'un point de vue écologique, la marche pionnière n'intéresse pratiquement que les zones semi-arides ou sudpolaires. Il faut reconnaître que cette conception restreinte de la colonisation agricole des terres neuves n'est pas généralement considérée comme un anachronisme, mais qu'elle demeure fort vivace dans les esprits. A ceci, diverses raisons : la conquête pionnière est traditionnellement associée avec l'idée de conquête des zones "nouvelles" par une civilisation, disons "la" civilisation encore essentiellement "blanche" (reste l'exemple chinois, difficilement justifiable par ce critère, du moins en 1931) ; pour ce qui est de l'écologie, on part de l'idée simple, simpliste en fait, qu'il ne peut y avoir de terres neuves pour la colonisation qu'aux limites des terres cultivables. Ceci n'est vrai qu'approximativement ; on peut seulement dire qu'il est plus difficile de trouver de vastes zones non peuplées lorsque les conditions naturelles sont favorables à l'agriculture.

Si les postulats énumérés plus haut étaient maintenus, on ne voit guère quelle contribution les géographes tropicalistes et africa-

nistes que nous sommes pourrions apporter à l'étude de la "colonisation agricole des terres neuves". Il serait inutile d'insister sur le fait que le pionnier est traditionnellement le "blanc" si ce monopole du fait pionnier n'était qu'une manifestation de racisme implicite. En réalité, des considérations techniques interviennent aussi : c'est la technique "blanche" qui permet la culture pionnière. Outre que la technique moderne n'est plus un monopole de l'Europe et de ses prolongements, je ne crois pas qu'on puisse justifier entièrement ce parti-pris technicien. Il est dans une large mesure justifié lorsqu'il s'agit de développer le peuplement en milieu semi-aride, d'établir un grand ensemble irrigué ou de pratiquer un dry-farming mécanisé ; mais il n'a plus un caractère de nécessité lorsque le pionnier s'établit en zone purement tropicale : la colonisation pionnière s'y développe dans l'ignorance de la technique agronomique, souvent à ses dépens, et aux dépens même des techniques traditionnelles d'agriculture intensive. Nous sommes donc ramenés au postulat écologique signalé plus haut et qui ne nous semble pas pleinement vérifié. Nous savons maintenant combien la répartition de la population est inégale dans les diverses régions de la zone tropicale, fait anciennement reconnu en Asie, plus récemment souligné et analysé en Afrique, et combien, surtout sur ce dernier continent, la répartition des densités dans des pays presque totalement ruraux est peu fidèle aux suggestions du milieu naturel, aux possibilités des techniques de maîtrise de la nature, aux sollicitations de l'économie marchande. Existente donc, en dehors des franges subdésertiques, dans la zone intertropicale, de vastes surfaces, sinon entièrement vides, du moins suffisamment dénuées d'habitants pour que, à de légères nuances près, on puisse parler de zones pionnières. Il n'y a en tout cas aucune raison de leur refuser ce qualificatif qu'on appliqua aux terres d'Union Sud Africaine et des Rhodésies étudiées dans "Pioneer Settlement", à la suite des travaux de Bowman (2).

I - LES OBJECTIFS

A - L'orientation

Partant de la constatation d'inégalités considérables dans la répartition de la population, inégalités peu justifiables au premier abord, notre étude doit être celle d'une géographie du peuplement en milieu tropical. Il ne sera guère nécessaire d'insister sur les causes de cette inégale répartition ; ce sont là des notions assez bien reconnues. Si l'analyse

n'a pas partout été menée avec la même précision que dans des pays comme le Congo (Léopoldville) (3), le Ruanda-Urundi (4) le Congo-Brazzaville) et le Gabon (5), ou certains pays d'expression anglaise (6), les éléments d'explication sont donnés et l'étude peut être faite assez aisément au moins en ce qui concerne la méthode.

Par contre, les moyens de remédier à ces inégalités n'ont encore été abordés; du point de vue scientifique, que dans des conditions particulières, sans plan systématique, et généralement à la suite d'échecs dans des tentatives de mise en valeur. On peut essentiellement en retenir les points suivants. Si des mouvements de population sont souhaitables pour soulager des régions considérées comme surpeuplées, l'ampleur spontanée de ces mouvements est absolument sans rapport, toutes choses égales d'ailleurs, avec le gradient entre zones de haute et basse pression démographique. Le désir d'accélérer le mouvement, le souci d'un aménagement rationnel amènent à concevoir de véritables plans de colonisation, mais le recrutement des colons est délicat, toujours difficile, le coût de l'opération considérable par rapport au gain démographique et économique. Le problème de la rentabilité peut et doit être posé, et il faut rechercher systématiquement les moyens d'accroître directement ou indirectement cette rentabilité. La colonisation agricole, enfin, ne peut à elle seule résoudre tous les problèmes des zones surpeuplées : démographiquement elle ne parvient pas à équilibrer le peuplement entre les diverses parties du pays ; il n'est pratiquement pas d'exemple (hors peut-être de la zone forestière guinéenne) de "terre neuve" où la densité de population soit devenue plus forte que dans les zones de peuplement ancien, même lorsque la colonisation est elle-même ancienne. La zone de départ n'est que faiblement soulagée. Il importerait de mieux lier les formes de colonisation nouvelle aux besoins autres que démographiques des zones de départ.

Partant de ces constatations, on peut fixer les objectifs premiers d'une recherche géographique sur le thème.

1) Repérer et analyser les mouvements de population (migrations définitives) dans les zones de peuplement jusqu'alors négligeable. L'accord est loin d'être fait sur leur importance, encore moins sur leur valeur chiffrée : des précisions sont à apporter. Certes, ceci est du domaine des enquêtes démographiques il est possible que celles qui ont été réalisées jus-

qu'à présent nous apportent quelques renseignements ; mais l'étude des mouvements spatiaux n'est pas le souci primordial des démographes, et il n'est pas sûr que leurs méthodes actuelles de travail (en particulier l'enquête par sondage) soient les meilleures sinon pour l'appréciation chiffrée des déplacements, du moins pour l'analyse du phénomène. Cette analyse doit permettre de préciser :

a) Les éléments favorables au mouvement de colonisation : milieu naturel favorable, ensemble de causes attractives (terres libres, possibilité de cultures de rapport, plus grande liberté, moindres contraintes fiscales...) et répulsives (quant au milieu de départ) : zones de départ surpeuplées, niveau de vie particulièrement bas, contraintes sociales etc.

b) Les éléments défavorables : milieu naturel difficile dans la zone d'arrivée, difficultés de vie, problèmes de commercialisation, problèmes fonciers (accaparement des terres). Cette analyse risque de déborder du cadre des préoccupations et des concepts strictement géographiques : l'étude porte en effet, non seulement sur les causes objectives d'immigration ou de non-immigration, mais aussi sur ces motivations subjectives, psychosociologiques de la situation. On entre presque immédiatement dans une recherche de caractère multidisciplinaire.

2) A la suite de cette étude globale du phénomène dans sa situation actuelle, qui doit déjà permettre de donner quelques orientations pour l'avenir, le géographe a le devoir de préciser son étude en fonction d'objectifs finaux bien définis. Si la répartition actuelle de la population exige des mouvements d'émigration vers des terres nouvelles (et il importe d'évaluer cette nécessité) quelle masse de population peut absorber la région de colonisation pour contribuer à la solution du problème démographique et pour réaliser en terres nouvelles le développement équilibré d'une économie agricole assez prospère et utile à l'économie générale du pays ? Mais il doit mener son enquête sur des cadres plus limités et plus précis. Nous avons vu précédemment⁽⁷⁾ la variété des types possibles de colonisation. Ces divers types n'existent pas totalement au hasard, mais correspondent au moins relativement aux sollicitations du milieu naturel, des types de cultures pratiqués, des civilisations, des systèmes économiques. Cette adaptation n'a qu'un caractère relatif ; des aménagements sont souhaitables, qui permettent de favoriser le mouvement de colonisation. Des analyses pous-

sées devraient permettre d'apporter une contribution à l'étude des formes de colonisation les mieux adaptées aux impératifs de peuplement et de mise en valeur rationnelle, étant entendu qu'il n'y a pas de solutions universelles mais des cas variés ; ainsi seraient présentées des suggestions pour une orientation nouvelle des colonisations présentes ou futures.

L'étude de la mise en valeur rationnelle du territoire introduit à celle de la rentabilité de la colonisation. Certes, il s'agit là d'un problème économique plus que géographique ; c'est une vérité de principe, mais la notion de rentabilité d'une entreprise de colonisation est infiniment complexe : elle met en oeuvre, d'abord, l'évaluation du coût des investissements et de la valeur du surcroît de production obtenu, mais ceci n'est pas suffisant. Il faut ajouter à ce bilan trop simple d'autres faits économiques : le coût des investissements rendus nécessaires indirectement (infrastructure de transports hors de la zone de colonisation, par exemple) et en contrepartie leur rapport propre, en dehors du trafic apporté par la zone de colonisation ; la valeur réelle des productions de la zone nouvelle dans le bilan économique national : à quoi équivaut en valeur réelle une production supplémentaire de café alors qu'il y a déjà surproduction de café ? Interviennent encore les améliorations foncières dues au peuplement : si celui-ci, par exemple, permet de passer d'un élevage extensif destructeur à une agriculture rationnelle et prudente, il y a là un gain net difficilement chiffrable. Ajoutons enfin l'intérêt économique de la colonisation pour les régions très peuplées, dont l'étude est particulièrement complexe et difficile à systématiser. Quelles améliorations le soulagement de la pression démographique aura-t-il permis, ou quelles dégradations aura-t-il empêchées ? Quel est l'apport des terres neuves aux régions de peuplement ancien, par exemple en productions nouvelles que les terres anciennes fourniraient difficilement et qui sont cependant utiles (élevages naisseurs procurant des bêtes aux emboucheurs, fourniture de produits agricoles qui autrement seraient importés, etc) ? Quels débouchés offre aux régions de peuplement dense la zone de colonisation : débouchés pour les produits industriels plus sans doute que pour les produits agricoles (on peut penser, dans un contexte bien différent aux rapports entre le Nord-Est des Etats Unis et la "Prairie"), débouchés pour l'activité tertiaire qui reste largement centrée sur les pays de peuplement dense ?

Toutes ces questions sont formulées ici sous leur aspect positif ;

il est bien évident qu'on pourrait leur donner aussi une formulation négative : la colonisation agricole des terres neuves n'a pas seulement et pas forcément des avantages. Et en définitive, il sera intéressant de voir dans quelle mesure elle est une nécessité et une réussite nationale. N'est-ce pas bien souvent aussi la manifestation d'une sorte de politique de l'autruche? On investit des milliards dans des réalisations nouvelles sur des zones vides où, croit-on, on partira à zéro, de manière à faire "l'économie" de réformes de structure profonde dans les zones de peuplement traditionnel. Ceci peut dans certains cas paraître d'autant moins coûteux que les réformes de structure coûteraient aux élites en place, tandis que les milliards investis viennent de pays étrangers prêteurs. Sujet délicat assurément, qui ne peut que rester clandestin, mais qu'on doit garder à l'esprit.

B - Géographie appliquée et recherche fondamentale.

Evaluer la masse de population susceptible de se déplacer, les formes d'installation les plus adéquates, le coût des opérations et leur intérêt, n'est-ce pas faire de la géographie appliquée ? Est-ce ce que nous cherchons ? Le problème se pose, non parce que nous jugeons la géographie appliquée une chose bonne ou mauvaise en soi, mais parce qu'il y a des études que nous avons les moyens de faire et d'autres que nous ne pouvons pas faire. Le problème doit donc être abordé, avec le souci d'éviter de nous enliser dans des discussions byzantines aussi bien que de défoncer trop de portes largement ouvertes.

Il y a incontestablement des questions que nous ne pouvons, ni ne devons, régler. Ce sont d'abord des questions techniques : détermination précise, sur des zones vides, des espaces aptes à la colonisation agricole ; nous ne pouvons jouer ici qu'un rôle épisodique, largement fonction des capacités personnelles de chaque chercheur. Ne nous concernent pas, de la même manière, la détermination précise des travaux à entreprendre, l'évaluation de leur coût, la prévision des étapes de réalisation. Rien qui soit ici de notre domaine propre ; on peut cependant noter que dans plusieurs de ces cas, au moins le géographe peut émettre des suggestions (ainsi sur l'échelonnement de travaux), mais ceci reste une tâche secondaire : aller

plus loin serait dépasser la géographie appliquée pour arriver à la technique proprement dite. Il y a ensuite les options qui relèvent du choix politique, sur le type de colonisation à réaliser et son opportunité : il est inutile d'insister là dessus, quoique de toute évidence, nous ayons des suggestions à présenter qui puissent éclairer ces choix, si faibles que soient nos illusions sur l'efficacité de nos interventions.

A côté de ces limitations techniques et politiques, il est aussi des limitations scientifiques : celles-ci sont nettes en ce qui concerne les sciences physiques, plus délicates à définir avec les autres sciences humaines. Le sociologue, particulièrement, se trouvera proche de nous et son travail aussi sera susceptible d'applications immédiates : à lui, revient l'étude des motivations du mouvement, de l'organisation de la société pionnière, des formes d'autorité, des rapports entre groupes d'immigrants différents selon l'origine, l'ancienneté, etc. Nous avons déjà signalé l'importance d'une collaboration interdisciplinaire ; nous aurons l'occasion d'y revenir.

Ces limitations, qui sont de bon sens, n'empêchent pas de faire un travail utile : cela paraît en toutes circonstances humainement indispensable dans les pays en voie de développement, mais c'est aussi scientifiquement une obligation sur un thème tel que celui que nous devons traiter, où l'avenir est au moins aussi important que le passé. Un travail utile, c'est-à-dire une géographie applicable : je ne crois pas d'ailleurs que la géographie dite "appliquée" soit jamais autre chose. La différence essentielle entre la pure géographie appliquée et celle que nous pourrons faire, réside en fait dans le choix des lieux d'études et le temps de travail : en géographie appliquée, le choix du lieu est strictement fixé par les objectifs concrets et immédiats, le temps est également déterminé : la recherche doit donc être nettement axée en fonction de la demande sur ce qui est immédiatement utile. Au contraire, nous devrions avoir du temps pour étudier mieux ce qui est souvent considéré comme moins utile, sinon inutile, les régions auxquelles on ne s'intéresse pas ; pour étudier profondément des zones plus limitées, etc. D'un cin

D'un point de vue pratique, cela pourra par exemple signifier la possibilité d'enquêter sur les zones de départ, au sujet des possibilités d'émigration et des conséquences de celles-ci, choses souvent trop négligées.

Ces différences de degré mises à part, je ne crois pas que dans la plupart des cas nous ayons trop de mal à faire à la fois oeuvre scientifique et oeuvre applicable. Les réticences devant la géographie appliquée se réduisent bien souvent à des questions de langage : un travail géographique d'apparence desintéressée, peut dans la grande majorité des cas devenir un travail d'utilisation immédiate si sa rédaction est modifiée, si le géographe sait avec précision à quelles questions ses lecteurs techniciens voudraient qu'il réponde, s'il sait adapter son vocabulaire à son public. Le problème de la géographie appliquée est un problème de dialogue.

Avoir le souci, d'une élémentaire honnêteté, de faire une oeuvre utilisable ne nous empêche nullement d'apporter une contribution scientifique : l'étude de la colonisation agricole des terres neuves nous introduit aussi à des problèmes classiques de la géographie. Les phénomènes de migrations temporaires ou définitives et leurs rapports ; la genèse des terroirs ; l'adaptation de l'homme au milieu naturel ; le problème de l'optimum de peuplement ; l'organisation des systèmes de transport ; la géographie des pôles de développement sont abordés sous leurs aspects actuels au cours de leur évolution. La difficulté majeure est assurément liée au temps : nous risquons de manquer du recul nécessaire pour une évaluation raisonnée. La vie d'un chercheur est courte, à l'échelle historique.

II. DES MODES DE TRAVAIL.

Nous pouvons essayer maintenant de voir quels éléments nous apporterons à un éventuel dialogue, sans perdre de vue, en même temps, les thèmes traditionnels de la géographie qui y correspondent. Déterminer nos modes de travail implique une réflexion sur les conditions de ce travail et les formes à lui donner.

A. Les conditions de travail.

Le travail sur la colonisation agricole des terres neuves pose de toute manière des problèmes assez ardues, mais qui sont tout différents suivant les types de colonisation envisagés. L'opposition est majeure entre

les deux grands types que nous avons distingués précédemment, colonisations spontanées et colonisations orientées. Il nous semble cependant qu'un cas intermédiaire mérite d'être dégagé, plus d'ailleurs pour des raisons de méthode qu'en fonction de son extension spatiale (en Afrique du moins). Il s'agit des zones colonisées par des compagnies ou des particuliers qui lotissent le terrain puis le vendent (cas très fréquent en Amérique Latine (8), (9) (10), ou pour les européens en Afrique du Sud (11)) ou le cèdent à des métayers, libres ou non de déterminer leurs systèmes de cultures (cas de Madagascar 12). Dans ce cas, le paysage est organisé dans une première phase par le lotissement, mais l'agriculteur peut encore le faire évoluer profondément. L'encadrement technique est fort réduit ; du point de vue de la documentation, le matériel, assez abondant à l'origine, se raréfie ensuite ; les conditions de travail se rapprochent de celles qu'on rencontre dans les colonisations spontanées. Cet ensemble qui correspond à nos catégories "Exploitation autonome-Système de cultures traditionnel", "Exploitation autonome-système intensifié", "Système d'association-intensification-hétérogénéité social", "Système d'association-intensifié-semi-mécanisé-culture sèche-hétérogénéité sociale" (13) pourrait être proprement appelé "colonisation orientée" tandis qu'on pourrait regrouper les autres cas sous le vocable de "colonisations organisés", voire de "colonisations planifiées".

a) Le problème des documents. Nous avons là deux cas extrêmes. Lorsqu'il s'agit de mouvements spontanés de population, on risque de rencontrer le vide absolu. Les exemples sont multiples de groupes pionniers qui se sont installés dans des régions vides sans que personne en sache rien et que l'on "découvre" des années plus tard. Quoique la question m'intéresse personnellement, je suis encore incapable de dire si oui ou non il existe actuellement d'importants mouvements spontanés de population dans la région du Moyen-Ouest malgache. Les recensements ne sont pas d'une grande utilité, car le problème n'intéressait pas directement les démographes ; l'état-civil ne pourrait être que d'une utilité indirecte, et, s'il existe, les zones "neuves" sont certainement celles où il a le moins de valeur, ce qui, pour les pays africains, est tout dire. L'infrastructure administrative et scientifique est, en règle presque absolue, en retard sur le peuplement : d'où le manque de rapports administratifs, l'insuffisance des données scientifiques (sur le climat par exemple, dont la connaissance nécessite une certaine ancienneté de l'infrastructure). Les seules exceptions à cette règle sont

les régions de colonisation spontanée où l'on a voulu établir des groupes organisés : les études préalables sont alors abondantes, mais elles-mêmes manquent de base ; c'est le cas de l'Ankaizina à Madagascar (14).

Dans le cas des colonisations orientées, on dispose d'un certain nombre de documents : dévolution de terres aux compagnies de colonisation, plans déterminant les lotissements, archives diverses. Surtout, dès qu'on a affaire à une entreprise de colonisation organisée de style de l'Office du Niger ou de la Sakay, le problème est plutôt celui de la pléthore. Le géographe est vite noyé sous la masse des archives préalables, des rapports de gestion. Mais ce qu'il trouve n'est pas toujours exactement ce qu'il cherche. Le plus souvent l'image qui est donnée est celle du système ^{théorique} /de mise en valeur, non de son application réelle ; les arbres, aussi, cachent souvent la forêt : le petit détail technique rend difficile la perception des ensembles. Si l'aspect technique est particulièrement soigné, manquent par contre des études fondamentales sur la société des colons, sur leur adaptation au mode nouveau de culture. D'autre part, ce genre de documentation est assez facilement éloigné de l'objectivité scientifique (outre que certains vocabulaires techniques masquent au profane les difficultés réelles). Il suffit de lire les brochures de la C.G.O.T en Casamance pour voir que jusqu'à l'échec final l'optimisme était de la plus stricte rigueur (15). On ne saurait cependant toujours corriger dans le sens du pessimisme : l'accent varie selon les tempéraments nationaux (de manière générale, on soulève moins de problèmes dans les rapports sur les grands "schemes" anglais qu'à propos des "offices de colonisation" français), suivant les circonstances aussi et le but des documents (dossiers présentés à l'appui d'une demande de crédits, ou brochures de propagande).

La simple lecture des documents demande alors au chercheur un effort considérable et doit être suivie d'une critique sérieuse des sources. En même temps, on a trop souvent la fâcheuse impression de n'avoir qu'à digérer un travail préalablement mâché, tâche pourtant difficile en raison du peu d'habitude que nous avons de ce genre de données : jusqu'à maintenant la géographie française a répugné à l'étude des aménagements agricoles modernes, tout comme elle a longtemps négligé l'étude de l'aménagement urbain "fonctionnel". Nous manquons donc de bases et de concepts de travail, trop souvent aussi nous manquons d'une certaine formation agronomique.

b) Les conditions d'enquête. Elles sont également délicates dans

leur diversité. Dans les zones de mouvement spontané, la plupart des auteurs mentionnent les obstacles que rencontre l'enquêteur. Passons sur les difficultés matérielles (infrastructure des plus rustiques, absence fréquente de voies de communication honorables), les éventuelles difficultés de recrutement de personnel auxiliaire (la surpopulation ne sévit pas).

Plus grave est la difficulté de trouver les gens que l'on veut étudier (on ne peut guère se fier aux cartes). Mais de loin le plus important des obstacles est la difficulté sociologique de l'enquête. Le Moyen-Ouest malgache est surnommé le "Far-West" de l'Imerina ; dans la même note, Paul PELISSIER souligne l'ambiance de Far-West qui règne sur les plateaux de colonisation récente à l'est du Bas-Ouémé (16). Il s'agit de sociétés anarchiques ; or tout le monde sait combien la recherche est facilitée lorsque de bons contacts sont pris avec les chefs de village. La société non organisée est fort souvent divisée en factions entre lesquelles les conflits de tous ordres sont fréquents, et il est difficile de se situer entre elles. Lorsqu'une autorité existe, il s'agit d'une autorité fréquemment oppressive puisque non fondée sur les règles traditionnelles d'ancienneté de lignage, mais plus souvent sur des rapports de force économique, sur le droit du premier occupant, quand ce n'est sur la force physique. Là encore il est difficile d'enquêter dans les divers groupes sociaux.

Si on parvient cependant à s'insérer dans cette société en conflit, on n'a pas pour autant résolu tous les problèmes, car nombreux seront ensuite les motifs qui justifieront de fausses déclarations. On peut citer, dans le cas de groupes quasiment cachés, le désir de rester dans une clandestinité jugée avantageuse ; le souci fréquent de ne pas révéler son origine (l'émigration a pu être en fuite pour des motifs divers) ; plus fréquemment encore, pour des "étrangers" l'ambition de s'assimiler aux populations en place, ou lorsqu'ils appartiennent à des groupes considérés comme "sauvages" de se rattacher aux ethnies plus "civilisées" (c'est le cas des Kabré ou des montagnards du Nord-Dahomey, des Tsimihety à Madagascar (17) ; l'intérêt de fausses déclarations, en particulier sur la date d'installation, ce qui peut permettre de s'approprier des terres auxquelles on n'aurait aucun droit autrement. A toutes ces attitudes psychologiques défavorables, il faut joindre cet état de fait qui est l'instabilité des populations immigrées, la courte durée d'observation qui rend problématique toute opinion sur l'avenir du groupe étudié. Tout ceci amène à craindre de ne disposer que d'une infor-

mation partielle et souvent peu valable, en raison de la brièveté de l'expérience.

Dans les colonisations organisées, les difficultés sont d'une nature sensiblement différente. On rencontre des obstacles comparables dus aux caractères du milieu sociologique ; là encore pas d'autorité traditionnelle : ou bien il n'y a aucune structure "indigène" d'autorité, ou bien il en est une imposée de l'extérieur par les organisateurs, et qui n'est pas forcément douée d'une autorité réelle sur ces administrés ; ou bien encore il existe des autorités occultes, peu soucieuses de se faire connaître et généralement hostiles. De toute manière, il est difficile de savoir sur qui s'appuyer pour pénétrer le groupe.

D'autres difficultés sont liées aux relations avec les cadres de la colonisation : il ne s'agit pas de craindre ni d'entretenir des conflits entre organismes, mais il n'est pas évident que les techniciens de la colonisation voient d'un bon oeil la présence d'enquêteurs pour un long séjour : ceux-ci risquent de leur faire perdre du temps, de compliquer leur travail, de provoquer par leur présence, leurs questions, leurs paroles imprudentes la manifestation de conflits latents jusqu'alors dans le groupe dont ils ont la responsabilité. Si les relations sont très bonnes avec les cadres, elles risquent par contre de rendre difficiles les contacts avec les "colons" : il faut à tout prix éviter de donner l'impression d'occuper une position officielle, tout comme il faut éviter l'attitude de l'opposant systématique. Il est probable que ces difficultés seront à leur maximum dans le cas de groupes de colonisation débutants, où les règles de fonctionnement, le personnel, les techniques sont encore mal rôdés. Il semble qu'en tout état de cause l'enquête de longue durée soit difficile à réaliser, à moins qu'elle ne soit demandée par l'organisme responsable de la colonisation.

En définitive, dans les deux cas limites distingués, il sera nécessaire à l'avenir de rassembler le maximum de renseignements sur les difficultés rencontrées, pour tirer les leçons des ennuis de chacun.

B - Les formes de travail. Les géographes sont capables, sans perdre pour autant le souci du travail "désintéressé", d'apporter une contribution non négligeable à un éventuel développement par une étude exhaustive des rapports de l'homme et de l'espace, du point de vue du mouvement

(émigration, immigration, fixation, rapport entre émigration temporaire et émigration définitive) et du point de vue de l'utilisation du sol:

Dans les zones de colonisation spontanée, on s'attachera tout particulièrement à l'étude des causes et des conditions de l'établissement, à ses étapes (éventuellement plusieurs types successifs de colons s'établissent, différant par leur mode d'utilisation du sol), à l'analyse des causes d'accélération du mouvement ou des facteurs qui freinent l'accroissement de population. Ceci mettra évidemment en cause non seulement la zone d'installation, mais aussi la ou les zones de départ, pour lesquelles il faudra disposer d'informations précises ou sur lesquelles il faudra enquêter. On pourra ainsi déterminer grossièrement dans quelle mesure le milieu et le type de colonisation sont favorables au peuplement.

Deuxième point d'étude : les conditions de mise en culture. Ceci comprendra l'étude complète des conditions d'adaptation du groupe humain aux conditions nouvelles, qui sont écologiques, mais aussi sociales (moindre densité de population d'où résultent éventuellement des problèmes de main d'oeuvre, rapports nouveaux entre individus), économiques comme l'état du marché, les problèmes d'évacuation des produits, généralement plus délicats que dans les zones d'émigration, quoiqu'on trouve des exceptions notables (fronts pionniers du café en Côte d'Ivoire ou du cacao au Ghana). De tout ceci doit résulter une appréciation d'ensemble sur la valeur de la colonisation : le groupe pratique-t-il une agriculture destructrice ou est-il capable d'aménager rationnellement l'espace dans lequel il évolue ? Cette agriculture est-elle capable de progresser pour pratiquer les cultures les mieux adaptées au milieu et les plus rentables ? Quels obstacles, démographiques, sociaux, économiques, freineront cette évolution ?

On n'a rien dans tout cela qui ne soit du domaine de la géographie la plus classique. Il faut cependant mettre très nettement l'accent sur le jugement de valeur et sur les possibilités et les modalités d'évolution : l'espace pionnier n'est pas fixé, ses potentialités sont mal connues, toute son originalité réside dans son caractère de terre d'expérience, et la manière d'exposer même du géographe doit en tenir compte. Ainsi concilierons-nous recherche fondamentale et renseignement à l'usage des techniciens. Les difficultés ne sont pas ici dans la conception du travail, mais dans le repérage des lieux de travail, et la manière d'aborder la question : nous aurons l'occasion d'y revenir plus loin.

Le problème de la nature de notre travail est infiniment plus délicat dans le domaine des colonisations organisées. D'abord, beaucoup de points d'étude sont déjà donnés a priori, qu'il s'agisse de l'immigration et ses conditions, du paysage rural ou des systèmes de cultures. Le géographe se sent frustré : tout ceci existe sur le papier avant même d'être réalisé, et le problème n'est plus d'adapter l'intellect à la réalité, mais la réalité à l'intellect. Entre ces deux termes on se donnera souvent le malin plaisir de noter les différences, mais on risque précisément de s'en tenir là. On peut grossièrement définir deux attitudes du géographe face à ce genre d'organismes. Il peut d'une part rassembler le maximum de documentation technique sur le centre de colonisation, faire une rapide tournée, discuter avec les techniciens et quelques colons. A la suite de quoi il rédige une mise au point qui remplira quelques pages d'information dans une revue géographique. Ce genre de travail ne manque pas d'intérêt ; il peut éclairer les techniciens, trop occupés par leurs travaux partiels pour voir l'ensemble ; il renseigne les professeurs et les étudiants. Mais ce n'est pas une contribution active ; son intérêt pour la recherche sera essentiellement de fournir au chercheur intéressé par des groupes de colonisation spontanée des points de référence, des indications sur ce qu'on peut ou ne peut pas faire. A ce niveau la critique n'est guère possible : seul un géographe de très haute compétence peut dans de telles conditions émettre un point de vue (18) ; ceux qui ont moins d'expérience ne peuvent que faire quelques réflexions fondées sur leur bon sens et quelques principes directeurs, mais, pour l'essentiel, ils doivent suivre l'avis des "techniciens".

Dans le deuxième cas, le géographe intervient de manière plus personnelle. Il se manifeste lorsque l'entreprise de colonisation est en crise. Lorsque les techniciens perdent de leur superbe, il peut se donner l'agréable compensation de la délectation morose, contempler l'échec et le justifier a posteriori. Cette tâche peut être très salutaire ; elle est à l'origine d'excellents travaux, comme l'article de P. GOUROU sur le plan des arachides (19), ou le livre de BALDWIN sur le "Niger Project" (20) ; mais ce rôle de Cassandre a posteriori, souvent extrêmement irritant pour les non-géographes, correspond trop à une de nos tendances profondes pour que nous souhaitions le jouer trop souvent. Le géographe ne doit pas abuser de son irresponsabilité, involontaire peut-être mais commode.

N'y a-t-il donc pas d'autre issue ? En fait, quelques travaux géographiques abordent le problème des colonisations organisées d'une manière critique et cependant plus positive. On peut essentiellement citer PELZER (21) et FARMER (22) aux ouvrages desquels nous allons consacrer une analyse. Notons d'abord le point de vue où ils se placent : tous deux étudient la colonisation agricole à l'échelle minimum d'un pays entier. Ceci simplifie beaucoup certains problèmes, en permettant de moins entrer dans les détails. Par ce moyen l'étude de documents est largement substituée au travail sur le terrain. On peut retenir dans ces deux livres les principaux thèmes suivants :

- l'analyse du milieu naturel : elle est fort poussée chez FARMER nettement plus sommaire pour PELZER qui s'attache moins à cela qu'au milieu agraire des pays dont il traite.

- les objectifs de l'entreprise de colonisation : ce point soulève peu de difficultés, ce qui ne veut pas dire que le détail des causes originelles soit facile à préciser.

- le système foncier adopté : sur ce point, les auteurs s'étendent assez longuement, particulièrement FARMER qui expose par quelles étapes successives on est arrivé à la forme finale de tenure foncière, les causes de ce choix (éviter la spéculation, empêcher le morcellement) et ses conséquences géographiques. Tout ceci correspond à une analyse géographique des textes juridiques.

- le recrutement des colons : aucun des deux auteurs ne donne beaucoup de précisions sur l'origine des colons, leur âge, leur situation sociale. FARMER discute le système de sélection employé, PELZER présente les règles fondamentales retenues par les Hollandais ; l'un comme l'autre discutent ces critères d'un point de vue démographique et économique.

- l'organisation des systèmes de cultures : il faut ici, pour juger objectivement, se replacer dans le contexte de l'époque. Quand PELZER écrit, on ne se soucie guère de fournir aux colons beaucoup plus que de la terre et quelques subsides. Les Philippines semblent fort en avance, qui conseillent une répartition en 50% de cultures vivrières, 50% de cultures d'exportation, en incitant à ne pas pratiquer les cultures d'exportation trop développées dans le reste du pays. A Ceylan même, à une époque pourtant plus tardive, on se contente de fournir aux colons les surfaces de terre irriguée et de terre sèche dont ils ont besoin dans leur système de

cultures traditionnel (légèrement modifié, puisqu'à la culture sur brûlis en terre sèche on voulait substituer une culture permanente), mais on n'orientait pas leur système, et on aurait eu à l'époque du mal à le faire, tant étaient mal connues encore les conditions de pratique d'une culture sèche continue en climat tropical. Nous ne trouverons donc pas ici une méthode d'analyse du système de cultures organisé. Il y a là un problème sur lequel nous devons un jour nous pencher de plus près : comment faire la géographie des systèmes de cultures "planifiés", sinon pour essayer de constater l'inadéquation de la réalité au plan et ses conséquences ? L'exemple des pays socialistes devrait être de quelque secours.

- le coût de la colonisation est largement étudié, spécialement par FARMER, et mis en rapport avec la croissance qu'elle permet. On peut cependant se demander si la synthèse sur un tel sujet ne relèverait pas plus de l'économiste que du géographe.

Cet ensemble d'analyse permet aux auteurs de conclure sur l'échec ou la réussite de la colonisation : s'il n'y a pas d'échec complet, il n'y a pas non plus de réussite absolue ; les zones de colonisation n'ont pas soulagé sérieusement la pression démographique des zones de départ et ne fournissent pas une production supplémentaire en rapport avec les investissements. L'insuffisance générale des résultats, malgré les efforts, amène à repenser d'une manière plus large le problème du développement des pays à fort accroissement démographique et à envisager des formes d'intensification non seulement en terre neuve, mais aussi dans les régions peuplées où il faudrait aussi développer l'industrie.

On peut estimer que les deux auteurs cités répondent aux grands problèmes que soulève la colonisation organisée ; sans doute, moins soucieux que nous de cloisonnement entre disciplines, vont-ils même parfois au delà de la seule vision géographique. Je crois que cependant il donnent, plus qu'une étude géographique en profondeur, une présentation des conclusions où peut mener une étude géographique. Il ne m'appartient pas de dire s'ils ont pu ou non mener une étude géographique. Il ne m'appartient pas de dire s'ils ont pu ou non mener des enquêtes suffisamment précisées sur le terrain, si le caractère général de leurs développements doit être mis au compte de l'ampleur du cadre de travail choisi ou de cette coquetterie anglo-saxonne qui veut qu'on n'accable pas le lecteur sous le détail des études de terrain. On ne peut donc dire si les conclusions, qui font sans

doute une large part à l'intuition, présentent une image moyenne entre des cas très divers ou l'expression d'une réalité d'ensemble.

Si nous essayons de relever les points trop négligés dans ces ouvrages, nous pouvons retenir :

- les systèmes de cultures, pour lesquels une méthode de critique constructive devrait être élaborée.

- l'étude comparée des milieux de départ et d'arrivée. Son importance est capitale pour connaître les différences entre les systèmes de cultures pratiqués dans ces deux zones, les difficultés d'adaptation, les conditions du recrutement de "colons", les conséquences pour l'économie des régions d'émigration de leur départ et de leur entrée dans de nouvelles unités de production. Le problème de l'émigration n'est pas seulement quantitatif ; il est aussi qualitatif : le mouvement permet-il une promotion agricole des régions fort peuplées ? ne risque-t-on pas, par le départ d'éléments dynamiques, d'"écrémer" la société paysanne ? dans d'autres cas, en n'envoyant loin du village que les indésirables, n'empêche-t-on pas la réussite de la colonisation ?

- l'étude de l'influence des centres de colonisation. La colonisation organisée favorise-t-elle ou non la colonisation spontanée ? Le centre de colonisation peut avoir besoin de main d'oeuvre pour les travaux ou les récoltes et ces ouvriers temporaires peuvent se fixer ; le centre a besoin qu'on lui fournisse certains produits (la Sakay réunionnaise achète aux environs de jeunes porcelets pour les engraisser) ; le développement de l'infrastructure routière et commerciale à lui seul incite des "squatters" à s'établir. Cette influence peut se manifester non seulement sur de nouveaux individus venus spontanément, mais aussi sur d'anciens occupants peu nombreux et obligés de modifier leur genre de vie. D'autre part, cette influence n'est pas nécessairement positive : elle peut aussi entraîner le démantèlement complet d'anciens systèmes d'occupation du sol, enrayer tout mouvement spontané si les avantages d'une installation dans le cadre moderne sont trop étroitement réservés aux colons des centres organisés. Il y a là un domaine d'études très important, qui rejoint des courants récents de l'économie et de la géographie économique : le centre de colonisation doit jouer le rôle d'un pôle de développement, tout comme la ville dans d'autres milieux géographiques : ce peut être le point de fixation d'un exode rural, un marché pour les produits agricoles, un centre de vulgarisa-

tion agricole (comme les sovkhos vis-à-vis des kolkhoz dans l'économie soviétique : une comparaison prudente serait sans doute instructive). Et cette étude devient de plus en plus nécessaire, lorsqu'on voit le coût extrêmement considérable de la colonisation organisée en égard à sa seule production personnelle. La colonisation agricole organisée ne deviendra sans doute économiquement rentable que si elle étend son action au delà de son périmètre et ne se contente pas d'améliorer le sort d'un nombre limité de privilégiés qui risquent de devenir vite des exploitateurs (23).

En conclusion nous pouvons donc dire que, si bien des points de méthode restent obscurs dans ce type d'études, notre travail ne prendra de sens que s'il s'élargit aux zones influencées, soit lointaines (zones d'émigration) soit voisines. L'apport méthodologique le plus important des travaux anciens est sans doute dans le mode d'utilisation du plus grand nombre possible de documents administratifs et juridiques, dans le rapport qu'ils établissent entre les phases de la colonisation organisée et la politique économique (voire la politique tout court) des pays intéressés. En aucun cas des conclusions ne pourront être formulées sans la compréhension de ces données globales.

III - L'ORGANISATION DU TRAVAIL

A - Les types d'études.

Ayant dégagé dans les pages qui précèdent quelques caractères des recherches à mener, nous pouvons tenter d'esquisser une organisation plus coordonnée de la recherche. Les types de recherche possibles dépendent essentiellement du temps qu'on veut consacrer à ce genre de travaux. Deux cas essentiels sont à retenir : l'étude systématique, de longue durée, ou menée par plusieurs chercheurs travaillant selon un plan commun : elle portera sur la colonisation des "terres neuves" à l'échelle d'un pays ou d'une région très étendue ; l'étude plus rapide menée sur un ou deux ans.

a) L'étude de longue durée. Elle doit permettre, à l'échelle du pays ou de la grande région, de répondre aux questions de fond que nous avons présentées :

- la répartition actuelle de la population et les formes d'utilisation du sol rendent-elles nécessaires un mouvement d'émigration ?

- ce mouvement se produit-il déjà ?

- quelle masse de population peut et doit absorber la région de colonisation pour contribuer à résoudre le problème démographique, et pour réaliser dans la zone de colonisation le développement d'une économie agricole rationnelle et utile à l'ensemble.

- quels aménagements de base sont nécessaires à ce peuplement ? Quels types de colonisation conviennent le mieux (suivant les variations du milieu physique et humain) ?

- quel est le coût de ces aménagements par rapport à leur intérêt économique ? Y a-t-il opposition entre développement des terres neuves et développement des zones déjà peuplées ? Comment peut-on harmoniser les deux croissances ?

Le souci de répondre à ces diverses questions détermine largement le type d'études nécessaires. Le chercheur est pratiquement obligé de ne pas considérer seulement les régions de colonisation, mais d'avoir une idée assez précise des problèmes des régions densément peuplées. Nous aurons là une série de cas d'espèce : il peut se faire que nous disposions déjà d'études sérieuses et centrées sur ce problème du surpeuplement. Sinon des enquêtes complémentaires seront nécessaires, essentiellement des études très fouillées de zones réduites, qui pourront être choisies soit en raison de leur densité particulièrement forte, soit en raison de leur contribution importante à l'émigration temporaire ou définitive (ces deux types de mouvements pouvant amener des résultats très différents). On en tirera non seulement des données sur l'aptitude à l'émigration, mais aussi une meilleure connaissance du "bagage technique" dont dispose le colon pionnier.

Il serait utile de tenter un bilan chiffré de l'immigration déjà réalisée, une analyse des différents types de mouvements selon leur date, leurs étapes, les caractères démographiques des migrants, etc. Si les résultats chiffrés sont importants, il ne le sont pas plus que les études de cas, les "témoignages" sur les conditions de départ et d'installation des individus : ceci relève au moins autant d'ailleurs de l'étude sociologique que de l'étude géographique.

Le géographe devra réaliser une étude des différents systèmes de colonisation pour dégager l'aptitude de chacun à développer rapidement le peuplement, leur coût en capitaux et en techniciens, leur apport à la production, leurs possibilités d'évolution et d'influence. Cette étude, d'orientation plus économique, pourra être poursuivie par une comparaison des

résultats économiques obtenus dans les zones de colonisation et dans les zones de peuplement ancien. Cette étude rationnelle doit être menée me semble-t-il, selon des méthodes comparatives. L'idéal serait alors la progression suivante : partant des grands types de colonisation définis dans un précédent travail (24), essayer de les comparer, toutes choses égales d'ailleurs, c'est à dire dans un milieu naturel et humain semblable, à une distance équivalente des centres de population dense, des villes et des ports. Chaque type pourrait avoir ses caractéristiques propres pour l'aptitude au peuplement et au développement économique. Dans un deuxième temps, on retiendrait les types de colonisation les plus intéressants et on étudierait chacun d'entre eux en faisant varier d'autres données. Les principales variables possibles sont sans doute :

- le milieu écologique
 - la distance par rapport aux zones peuplées et aux pôles économiques.
 - la densité de population
 - les diverses populations de colons avec leurs traditions propres.
 - les objectifs économiques du pays, mais on peut les considérer comme relativement stables si on se concentre sur l'étude d'un seul pays.
- Ce qu'il faut retenir surtout c'est que l'étude ne peut être menée à fond sans une bonne connaissance des objectifs économiques officiels.

Il est évident que ces différentes variables peuvent se combiner (conditions physiques et distance des centres par exemple ; distance et densité...) ce qui limite le nombre d'analyses souhaitables, tout en les rendant plus complexes. Autre limitation, plus impérative encore : la variété des types de colonisation qu'on peut rencontrer dans les pays.

Il est sûr aussi que certaines conclusions sont déjà presque évidentes (une colonisation qui suppose l'irrigation nécessite aujourd'hui un système très planifié et contrôlé), que par contre pour certains milieux, certaines cultures, divers choix sont possibles. Il n'y a pas de déterminisme strict, mais des avantages divers selon les cas et c'est entre ces avantages qu'il faut choisir.

Un autre style de comparaisons serait souhaitable : la comparaison entre des entreprises de colonisation d'ancienneté différente, pour essayer de saisir par l'exemple l'évolution possible du phénomène. Cette comparaison est souvent rendue difficile par le caractère récent du phé-

nomène, et aussi par le caractère particulier des événements qui ont déterminé l'évolution : il faudrait faire pour celle-ci la part entre ce qui est du au mécanisme propre de l'organisme et de ce qui s'explique par l'évolution historique, économique, politique...

b) Ce genre de travail suppose une recherche de longue haleine, et ne peut guère être fructueux si l'on cherche à comparer des choses trop dissemblables : de pays à pays (sauf s'ils sont voisins, s'ils ont des systèmes économiques comparables) la comparaison fouillée peut être imprudente. D'autres formes de convergence entre les études des divers chercheurs doivent donc être trouvées. Deux possibilités se présentent.

On peut étudier dans divers pays des types de mouvements bien caractérisés soit par les milieux de départ et d'arrivée, soit par les causes du mouvement. Entrent dans ce genre de classement :

- les mouvements de descente des montagnards paléonigritiques vers les plaines.

- les mouvements de population, spontanés ou orientés le long des voies de communication.

- les mouvements de population liés au développement de cultures commerciales, ce qui rejoint partiellement le cas précédent. Une unité partielle est alors donnée à l'éventuelle collection de travaux par les caractères fondamentaux du mouvement. Les comparaisons sont possibles. Encore faut-il que les études soient menées sur des surfaces de même ordre et dans l'ensemble point trop petites, sous peine de tomber dans des cas trop particuliers.

On peut souhaiter d'autres formes de regroupement, et réaliser une série d'études parallèles non sur des cas géographiques assez homogènes ; mais sur des problèmes qui se posent dans des régions et des types de colonisation très variés. Il nous fait donc recenser les principaux thèmes qui peuvent être traités de cette manière :

- problèmes liés au mouvement :

. étude historique des mouvements de population ; leur rapport avec des faits économiques et politiques (plans de développement, indépendance, etc.)

. émigration temporaire et émigration définitive : leurs rapports, leur opposition éventuelle.

. l'influence de l'émigration sur la vie des pays de forte émigra-

tion.

- problèmes sociaux :

. le problème foncier dans les zones de colonisation (il semble souvent nettement plus aigu que dans les zones de peuplement ancien (25) (26))

. les rapports entre groupes d'immigrants différents (selon l'origine, la date d'installation, l'activité).

- problèmes de travail :

. les problèmes de main d'oeuvre et de calendrier de travail.

. l'adaptation des "colons" à la culture moderne et mécanisée.

- problèmes d'utilisation du sol :

. l'adaptation des systèmes de cultures traditionnels des zones peuplées aux conditions nouvelles de culture en terre neuve.

. les rapports agriculture-élevage sur les fronts pionniers.

- les problèmes de transport dans les zones pionnières.

- l'influence des centres de colonisation ou des plantations sur le peuplement et l'organisation géographique de leur environnement.

Cette liste n'est pas exhaustive et ne le deviendra que progressivement, quand les études se multiplieront et que de nouveaux problèmes se poseront. Cette liste n'est pas d'autre part extrêmement homogène. Il y a là des questions qui n'intéressent pas les seuls géographes, les problèmes "sociaux" en particulier. D'autre part, tous ces problèmes ne sont pas à étudier de la même manière : certains supposent un travail sur une zone étendue voire un pays (étude historique des mouvements ; rapports agriculture-élevage) ; d'autres peuvent être étudiés dans le cadre de régions plus limitées (influence des centres de colonisation ; influence de l'émigration sur les zones de départ) ; d'autres enfin seraient mieux appréhendés dans un cadre limité comme celui d'un terroir villageois, qu'il s'agisse des problèmes fonciers, des problèmes de main d'oeuvre, de l'adaptation des systèmes de cultures etc.

Il est peu recommandable, de surcroît, dans la plupart des cas, de faire de ces thèmes l'objet d'une recherche exclusive : on n'envisagera certainement pas une série d'études parallèles sur la seule adaptation des paysans aux cultures mécanisées. Par contre, cette énumération de sujets particuliers peut constituer une liste de "rendez-vous" entre chercheurs travaillant sur des zones différentes. Ils seraient l'occasion de discussions

de méthode sur des points précis, de publications parallèles d'articles, de comparaisons prudentes, vu les différences de domaines d'études. Les chercheurs qui vont débiter des travaux sur le thème des "terres neuves" pourraient d'ores et déjà se mettre d'accord sur l'importance de certains de ces points et s'accorder pour en discuter dans un certain délai.

B - Etudes prévues et à prévoir.

Encore faut-il, pour que la moindre comparaison soit possible qu'au moins deux géographes travaillent sur des domaines comparables ; ce n'est guère le cas actuellement en raison du petit nombre de géographes qui étudient en ce moment un sujet précis de quelque étendue sur le thème. On peut voir commencer prochainement :

- un travail systématique portant sur un grand ensemble, à Madagascar (RAISON)

- une étude sur le développement des transports et la colonisation pionnière à propos du Transcamerounais (TISSANDIER)

- Mlle HALLAIRE, au Nord-Cameroun, pourrait aborder le thème de la descente des montagnards dans les plaines, tout comme BOULET s'il peut étudier successivement un terroir typique de montagne puis un terroir de montagnards descendus en plaine.

- TROUCHAUD compte entreprendre ultérieurement l'étude de la colonisation en Côte d'Ivoire, abordant ainsi le problème des "rusches" liés au développement des cultures commerciales.

- il est vraisemblable que CHAMPAUD, au sud-ouest du Cameroun, sera amené à étudier les conséquences de l'émigration dans sa zone de travail.

Plutôt que de considérer encore d'autres aspects du thème général, il vaudrait mieux sans doute choisir d'autres régions assez semblables : trouver d'autres exemples de descentes de montagnards (Kabré, Dogon) est relativement facile, d'autant plus que ces populations paléonigrites présentent assez de traits communs. Il est plus difficile de trouver des équivalents dans les autres cas, du moins si on se limite aux pays où existent actuellement des centres ORSTOM ; il faudrait à vrai dire posséder des informations plus précises venant des chercheurs. On peut estimer a priori qu'une étude intéressante pourrait actuellement être menée en Côte d'Ivoire dans la zone ouest de la forêt où se développent les plantations de café ; sera-t-il encore temps d'étudier le front pionnier de l'arachide au Sénégal

ou n'arriverons-nous pas après la bataille ? En ce qui concerne l'influence des voies de communication ; une étude de ce genre présenterait sans doute un certain intérêt au Gabon, mais dans l'ensemble les constructions avancent trop peu en Afrique d'expression française pour qu'on puisse avoir beaucoup de sujets d'étude.

Il est à noter que la quasi totalité des travaux entrepris ou prévus jusqu'à présent intéressent des types de colonisation spontanée ; je crois qu'il y a là une tendance très caractéristique du géographe, alors que les sociologues hésitent beaucoup moins à analyser les centres de colonisation planifiée (27), (28), (29). Faut-il essayer de renverser cette tendance ? Il est sûr qu'il faudra étudier assez rapidement des centres de colonisation organisée, au moins du point de vue de leur influence extérieure, et ne pas négliger l'étude des grandes plantations industrielles (Mahavy à Madagascar, S.I.A.N. au Congo) s'établissant sur des terres vides qui représentent peut-être un phénomène temporaire caractéristique du néo-colonialisme, mais qui témoignent d'une incontestable vitalité. Je ne crois pas toutefois qu'il soit bon de se lancer d'entrée, avec, somme toute, assez peu de préparation, dans l'étude difficilement définie des grands ensembles de colonisation. Sans parler des complexes que peut faire le géographe en face des techniciens, nous avons déjà souligné les difficultés qu'il pourrait rencontrer. Pour pouvoir entretenir un certain dialogue avec les techniciens, pour pouvoir aussi travailler assez vite et assez librement, ce qui semble ici indispensable, il faut que le chercheur soit déjà assez entraîné, qu'il ait une bonne connaissance du milieu des colons pionniers, qu'il connaisse les techniques spontanément adoptées par les immigrants, sache à quelles difficultés ils doivent faire face, pour pouvoir repérer quelle réponse y apportent les techniques modernes et quelles peuvent être les insuffisances de celles-ci. Bref, je crois que l'étude de la colonisation agricole des terres neuves doit commencer pédagogiquement par l'étude des mouvements spontanés (à moins que l'on dispose de chercheurs chevronnés), ce qui ne veut pas dire que tout contact avec les centres organisés soit à négliger : la visite rapide, d'information, peut être au contraire souhaitable : elle donnera au chercheur une idée de ce qui se fait, des bases de comparaison pour son travail propre ; mais l'analyse active ne viendra sans doute que plus tard.

Nous ne pouvons donc maintenant concentrer notre attention sur

la question de la colonisation spontanée, et essayer de donner quelques indications sur les méthodes de travail, et surtout de démarrage du travail.

C -L'organisation du départ de l'enquête.

Evidemment, le premier problème est de trouver une collectivité dont on soit à peu près sûr qu'elle est constituée de colons récents. Il est en effet difficile de poser comme première question à l'arrivée dans un village : depuis combien de temps êtes-vous là ? Il faut dans la plupart des cas commencer autrement, et avoir toutes chances de ne pas se tromper et d'étudier un milieu de colons pionniers. Cette inquiétude peut paraître bien naïve : on pense aux fronts pionniers classiques, à ces lignes nettement définies marquant les limites de l'occupation du sol aux Etats-Unis par exemple. Ces cas de développement régulier du peuplement ne sont sans doute pas absents (cas du front pionnier de l'arachide), mais ils sont sans doute assez rares et la colonisation pionnière ne se limite pas nécessairement à l'extrême avancée du peuplement. En Afrique tropicale on constate plutôt la coexistence de groupes anciens et de groupes plus récemment immigrés qui viennent occuper de vastes espaces vides. D'où le problème du repérage : il est très inégalement difficile. On peut l'estimer secondaire lorsqu'il existe un contraste violent entre les anciens occupants et les nouveaux venus (cas des montagnards descendant dans les plaines) : les deux civilisations, au moins en principe, s'opposent au premier coup d'oeil, quoiqu'il faille encore distinguer les montagnards anciennement et nouvellement installés. Il est des cas plus difficiles, car les groupes intéressés ne sont pas toujours aisés à différencier, et il peut arriver, comme c'est le cas dans le Moyen-Ouest malgache, qu'anciens et nouveaux occupants appartiennent au même groupe, ici le groupe merina. On ne peut s'appuyer sur l'éloignement de l'établissement pour en déterminer l'âge, car les diverses générations coexistent dans une même région ou un village où le phénomène de colonisation pionnière soit manifeste.

On pourrait essayer d'employer pour cela les enquêtes démographiques. Mais il est rare que celle-ci s'intéressent aux mouvements spatiaux de population (sauf en ce qui concerne l'exode rural vers les villes), et ce n'est qu'indirectement qu'on peut obtenir des renseignements. On peut parfois se fonder sur l'origine ethnique des gens recensés : si bon nombre d'"étrangers" à la région sont recensés, on peut penser qu'il s'agit d'im-

migrants récents non assimilés. Mais la méthode n'est pas très sûre car nous n'avons pas de données sur la date d'installation des groupes d'étrangers (les Antaisaka du Bas-Mangoky sont établis depuis plus de cinquante ans "30)). Enfin, il faut pour que ces recensements soient utiles posséder la répartition ethnique de la population pour chaque village.

Les documents démographiques pourraient nous éclairer d'autre manière. Si nous constatons dans une région déterminée une augmentation brutale et anormale de population, il s'agit presque sûrement d'une zone d'immigration. Mais l'instrument démographique le plus sûr, l'enquête par sondage, n'envisage qu'une seule année, et elle ne nous dit rien de l'augmentation globale par rapport aux années précédentes. On ne peut guère compter que sur la pyramide des âges, où l'on devrait constater une hypertrophie du groupe des actifs jeunes et un taux de masculinité élevé. On peut toutefois rencontrer des cas de mouvements spontanés où les vieux se déplacent aussi (31).

On peut essayer de comparer différentes listes de villages établies à des époques variées ou une liste de villages récente et une carte ancienne. Ceci permettrait de constater l'apparition de nouveaux villages. Avec un jeu de **cartes** de dates variées, on peut repérer les déplacements de village d'un lieu à un autre, la progression des villages vers les terres neuves (32). Mais là encore peu de certitudes : la carte n'est pas un document sûr, pas plus d'ailleurs que la liste des villages, et il faut pour nous donner quelque assurance que le mouvement de villages apparaisse comme un fait général dans la région. A défaut de localisations lorsqu'apparaissent dans les noms de villages des mots étrangers à la région, ou lorsque le toponyme est par lui-même significatif, fait assez courant à Madagascar (33).

On ne peut guère attendre d'aide des photographies aériennes : en théorie, si nous disposions de missions prises à un intervalle de temps assez long (de l'ordre d'une dizaine d'années), on pourrait espérer repérer de nouveaux lieux d'habitat, des champs qui n'existaient pas dix ans auparavant. Mais il est encore rare que nous disposions de tels documents ; il est d'autre part souvent difficile de faire le départ entre ce qui est mouvement entièrement nouveau et ce qui est seulement déplacement habituel des cultures ou conséquence d'une augmentation démographique naturelle. La photographie aérienne sera cependant utile pour analyser des détails du paysage

qui peuvent être significatifs, et que nous énumérerons plus loin.

Force sera, faute de documents probants, de se livrer à un certain nombre d'interviews de personnalités compétentes : fonctionnaires de l'administration et des services divers (quoiqu'ils ne soient pas toujours bien renseignés sur ce sujet) ou missionnaires. En fait, ce sont certainement les commerçants qui sont les mieux renseignés sur la question ; il est bien rare que, même dans un centre pionnier complètement ignoré de l'administration, un commerçant n'ait pas pénétré. Malheureusement il ne faut guère escompter de renseignements précis de ces marchands ; leurs déclarations vaudraient toutefois la peine d'être enregistrées, ne serait-ce que pour pouvoir ensuite évaluer leur degré d'exactitude ou de fausseté.

En dernier lieu, on attachera une assez grande importance à l'analyse du paysage, qui peut être très révélatrice : ceci sera fait sur le terrain et également, pour des zones plus étendues sur photo aérienne. La colonisation spontanée récente peut être repérée par un bon nombre de traits.

- l'aspect du village : des constructions encore légères ou inachevées peuvent être significatives, mais ce n'est pas un signe absolu : il peut ne s'agir que de hameaux temporaires de cultures ; d'autre part, dans tout village même ancien on passe son temps à construire des cases.

- il faut noter le style des constructions : il permet de repérer la pénétration d'une population nouvelle dans une zone relativement neuve ; ainsi peut-on au moins partiellement repérer l'avance betsileo en pays Bara (34).

- l'absence de certains bâtiments caractéristiques de vieilles installations : à Madagascar ce sera par exemple le manque de tombeaux ou au moins pour le Moyen Ouest l'absence d'églises ou de temples.

- l'aspect des alentours des cases : si celles-ci sont d'habitude entourées de vergers, l'absence ou le caractère rudimentaire de ceux-ci est un bon indice (35)

- l'aspect des plantations : de très jeunes plantations en zone caféière seront significatives, à moins qu'on ait affaire à une population ancienne qui se met seulement au café.

- la morphologie même du terroir : le terroir "pionnier" n'est pas encore entièrement constitué ; en cas de cultures permanentes, il y subsiste des vides infiniment plus nombreux que dans les terroirs anciens ; les parcelles ont des chances d'être plus grandes.

- la disposition des centres de population est aussi un fait marquant ; sont sans doute des villages pionniers ceux qui sont placés sur des routes de création récente, à moins qu'il s'agisse seulement de villages qui se sont rapprochés de la route.

- l'aspect même des voies de communication peut être significatif : leur caractère rudimentaire bien sûr, le fait qu'elles se terminent brusquement, mais souvent aussi l'insuffisance des voies secondaires alimentant la route proprement dite.

- dernier élément à retenir, mais assez subjectif : le contraste entre une densité de population relativement élevée et l'insuffisance plus nette qu'ailleurs des aménagements modernes.

Dans la plupart des cas nous n'avons pas de critères absolus mais des faits qui peuvent recevoir plusieurs explications. Il importe donc de ne pas en retenir un seul, mais de réaliser une convergence d'indices qui permette une relative sécurité de jugement. Ceci doit permettre de trouver sans trop de mal une communauté récente sur laquelle pourra démarrer l'enquête : dans beaucoup de cas, à partir de ce premier point, la recherche pourra se poursuivre, les habitants d'un village donnant des indications sur leurs voisins, sur leur date d'installation (avec plutôt une tendance à considérer les voisins comme arrivés après eux, ce qui permet de leur dénier des droits sur la terre). Mais cette information de proche en proche n'est pas une règle générale : nombreux sont les cas où les communautés voisines de pionniers s'ignorent ou affectent de s'ignorer.

Comment peut alors démarrer l'enquête ? Deux choses semblent impossibles. On ne peut commencer par une étude intensive du genre étude de terroir. L'étude de terroir, qui a l'avantage de donner une méthode de contact facile au départ (le levé de terrain), est trop lente pour notre objectif premier, qui est à plus grande dimension. Elle sera nécessaire, mais lorsqu'on pourra faire un choix plus raisonné du terroir à étudier. Il y a aussi des sujets quasi "tabou" : même dans une étude de terroir on ne peut impunément commencer par une enquête démographique du genre "recensement" ; a fortiori ici. Il n'est donc pas question de présenter à chacun un questionnaire démographique centré sur les mouvements spatiaux de population. Le problème foncier est également presque toujours une question délicate qu'on ne peut aborder ex abrupto, et que de toute manière demande une assez longue enquête. Certes, on a vu des travaux centrés directement sur cette ques-

tion (36), mais généralement leur déroulement met les communautés dans un état de crise passionnant du point de vue sociologique, mais difficilement compatible avec la poursuite d'une enquête géographique.

Plus faciles à observer et déjà significatives sont les pratiques culturelles. On peut donc concevoir une enquête qui débiterait par un questionnaire agricole sur les cultures pratiquées, avec vue rétrospective, sur l'étendue de ces cultures, sur les problèmes de main d'oeuvre. Ceci permettra de se faire assez rapidement une idée sur :

- le système agricole et son évolution depuis l'installation
- l'adaptation des techniques au milieu.
- quelques problèmes du système foncier.
- les types d'agriculteurs, et, sous cet angle, la structure sociale du groupe considéré.

Partant de là on pourra sélectionner des types d'individus intéressants, et passer à une deuxième phase d'enquête : non point tant le questionnaire systématique de toute une communauté sur ses origines et son mouvement, mais plutôt des interviews dirigées, et assez fouillées, sur les conditions, les étapes du mouvement, l'établissement. Je crois qu'en la matière on a plus à tirer de témoignages personnels vivants que du questionnaire exhaustif impersonnel. Au demeurant, les résultats chiffrés de cette enquête n'auraient une valeur significative que pour le village considéré, car il n'est pas sûr du tout que le milieu pionnier d'alentour soit homogène. L'homogénéité ou l'hétérogénéité ne sera connue que par une série d'études de villages, et cette connaissance permettra de voir s'il est possible, ultérieurement, de mener une enquête démographique plus systématique, et si la méthode des sondages a quelque chance d'être efficace. De toute manière l'enquête démographique suppose des moyens dont nous ne risquons pas de disposer bientôt. Elle ne sera réalisable que lorsque nous aurons autrement prouvé que le sujet est intéressant. Par contre, pourront être réalisées ensuite des enquêtes portant sur les conditions de commercialisation, d'achats et de transports, pendant les périodes où cette activité présente une certaine importance, ce que l'enquête extensive préalable **devrait** permettre de préciser ; cette étude pourrait être menée en collaboration avec un économiste ; de même l'étude préalable du milieu pionnier mériterait d'être ultérieurement poursuivie par un sociologue. Sans perdre entièrement le contrôle des opérations par la suite, le géogra-

phe aura en effet à remplir largement la fonction qui fut souvent la sienne à l'origine : celle d'un explorateur.

B I B L I O G R A P H I E

- BALDWIN - "The Niger Agricultural Project". Blackwell. Oxford 1957 (20)
- BARBOUR et PROTHERO - "Essays on African population". Routledge and Kegan
Londres 1961 (6)
- BATTISTINI et FRERE - "Population et économie paysanne du Bas Mangoky".
ORSTOM 1958 (30)
- BOWMAN - "The Pioneer Fringe" New York. American Geographical Society.
1931 (1)
- DAVIES - "A study of tribal readjustment in the Nile valley. The experience
of Ingessana." Geographical Journal CXXX 1964, pp. 380-89 (32)
- DELVERT - "Le paysan cambodgien". Imprimerie Nationale Paris 1961 (35)
- EIDT - "Pioneer Settlement in Eastern Peru" Annals of the Association of
American Geographers. LII. 1962 n° 3 pp. 255-78 (9)
- FARMER - "Pioneer peasant colonization in Ceylon" OUP 1957 (22) (23)
- FAUBLEE - "La cohésion des sociétés Bara". PUF 1954 (31)
- FRANCA - "La route du café et les fronts pionniers". Excursion n° 3, 18e con-
grès International de Géographie. Rio de Janeiro 1956 (10)
- GOUROU - "La densité de la population rurale au Congo Belge". Académie
Royale des Sciences Coloniales. Collection Sciences Naturelles et
médicales I, 2. 1955 (3)
- "La densité de population au Ruanda-Urundi" Institut Royal Colo-
nial belge. Collection des mémoires in 8° de la section des Scien-
ces Naturelles et Médicales XXI 1953 (4)
- "Milieu local et colonisation réunionnaise sur les hauts-plateaux
de la Sakay (Centre Ouest de Madagascar)" Cahiers d'Outre-Mer
1956, pp. 36-57 (18)
- "Le plan des arachides". Cahiers d'Outre-Mer 1955 pp. 105-118 (19)
- LAVONDES et OTTINO - "Problèmes humains dans la région de la Sakay"
ORSTOM-IRSM 1961 (28) (33)
- MOLET - "L'expansion tsimihety". Mémoires de l'IRSM 1959 pp. 1-196 (17)
- MONBEIG - "Pionniers et planteurs de Saô Paulo" A. Colin 1951 (8)
- "Les structures agraires dans la frange pionnière de Saô Paulo"
Cahiers d'Outre-Mer 1951 pp. 1-22 (8)

- OTTINO - "Notables et paysans sans terre de l'Anony (lac Alaotra)" Bulletin de Madagascar. janvier 1965 pp. 19-63 (12)
- PELISSIER - "Les pays du Bas Ouémé". Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Dakar 1963. (16)
- PELZER - "Pioneer settlement in the asiatic tropics". American Geographical Society 1945 (21)
- RAISON - "La colonisation agricole des terres neuves. Essais de définition et de classification". ORSTOM Bulletin intérieur des Sciences Humaines n° 1 pp. 45-66 (7) (13) (24)
- RAULIN - "Groupements immigrés en Côte d'Ivoire" ORSTOM 1957 (25) (36)
- ROY - Rapport à paraître sur le Moyen Ouest et l'ouest de Madagascar, ORSTOM 1965 (29)
- SAUTTER - Thèse de lettres à paraître (5)
- SAVONNET - "La colonisation du pays Koulango (Haute Côte d'Ivoire) par les Lobi". Cahiers d'Outre-Mer 1962 (31)
- ZAHAN - "Problèmes sociaux posés par la transplantation des Mossi sur les terres irriguées de l'Office du Niger" in African Agrarian Systems. D. Biebuyck editor. International African Institute 1960 (27)
- X - L'Ankaizina. BDPA 1957 (14)
- X - L'expérience du secteur de culture semi-mécanisée en association de Sedhiou (Sénégal) ORSTOM - CGOT sd (15)
- X - Pioneer Settlement. Cooperative Studies. New York. American Geographical Society 1932 (2) (11)

N O T E S

- (1) - I. BOWMAN - "The Pioneer fringe"
- (2) - "Pioneer Settlement. Cooperative studies".
- (3) - P. GOUROU - "La densité de la population rurale au Congo Belge"
- (4) - Id. - "La densité de population au Ruanda-Urundi"
- (5) - G. SAUTTER - Thèse à paraître
- (6) - K. M. BARBOUR et R. M. PROTHERO : "Essays on African Population"
- (7) - J.P. RAISON : "La colonisation agricole des terres neuves. Essais de définition et de classification"

- (8) - MONBEIG : "Pionniers et planteurs de Saô Paulo", et "les structures agraires de la frange pionnière de Saô Paulo".
- (9) - R.C. EIDT : "Pioneer Settlement in Peru"
- (10) A. FRANCA : "La route du café et les fronts pionniers".
- (11) - "Pioneer Settlement".
- (12) P. OTTINO : "Notables et paysans sans terre de l'Anony"
- (13) - J.P. RAISON : art. cit.
- (14) - BDPA : "l'Ankaizina"
- (15) - par exemple : "l'expérience du secteur de culture ~~semi~~-mécanisée en association de Sedhiou (Sénégal)" ORSTOM-CGOT s;d. 15 p.
- (16) - P. PELISSIER : "Les pays du Bas Ouémé"
- (17) - L. MOLET : "L'expansion tsimihety".
- (18) - P. GOUROU : "Milieu local et colonisation réunionnaise sur les hauts plateaux de la Sakay (Centre Ouest de Madagascar)".
- (19) - P. GOUROU : "Le plan des arachides"
- (20) - K. D. S. BALDWIN : "The Niger agricultural Project".
- (21) - PELZER : "Pioneer Settlement in the Asiatic tropics".
- (22) FARMER : "Pioneer Peasant Colonization in Ceylon"
- (23) - FARMER : op. cit.
- (24) - J.P. RAISON art. cit.
- (25) - H. RAULIN : "Groupements immigrés en Côte d'Ivoire"
- (26) - P. OTTINO : art. cit.
- (27) - D. ZAHAN : Problèmes sociaux posés par la transplantation des Mossi...
- (28) - LAVONDES et OTTINO : "Problèmes humains dans la région de la Sakay"
- (29) - ROY - Rapport à paraître sur le Moyen Ouest et l'Ouest malgache
- (30) - BATTISTINI et FRERE : "Population et économie paysanne du Bas-Mangoky"
- (31) - SAVONNET : "La colonisation du pays Koulango par les Lobi"
- (32) - H.R. DAVIES : "A study of tribal readjustment in the Nile Valley. The experience of Ingeessana".

(33) - LAVONDES et OTTINO : op. cit.

(34) - J. FAUBLEE : "La cohésion des sociétés bara".

(35) DELVERT : "Le paysan cambodgien"

(36) - RAULIN : op. cit.
